

Séminaire 2

Les parcs d'activité économique et les écozonings

Modérateur **THIERRY BERTHET** _ Délégué général de la Cellule du développement territorial, pilote du Comité d'accompagnement du Thème 1A
Intervenants **CLAIRE VAN DER KAA** _ CPDT - ULg
STIJN VANNIEUWENBORG _ Intercommunale Leiedal / vallée de la Lys



Intervenant 1

Claire Van der Kaa
CPDT-ULg

La nécessité de tendre vers des zones d'activité économique plus durables a motivé une recherche exploratoire autour du concept d'éco-zoning.

Des investigations menées dans la littérature spécialisée, un recueil d'expériences (benchmark) et des entretiens avec des parties prenantes ont été menés afin d'identifier, dans un premier temps, les concepts proches pour s'en inspirer. Dans un deuxième temps, ces investigations ont également permis de fixer les balises du concept d'éco-zoning en termes d'échelle, de champ couvert, de principes fondamentaux et de transposition pratique et d'élaborer la définition de référence suivante : **zone d'activité économique gérée de manière proactive notamment par l'association des entreprises en présence, interagissant positivement avec son voisinage, et dans laquelle les mesures d'aménagement et urbanisme, de management environnemental et d'écologie industrielle concourent à optimiser l'utilisation de l'espace, de la matière et de l'énergie, à soutenir la performance et le dynamisme économique tant des entreprises que de la communauté d'accueil et à diminuer les charges environnementales locales.**

Une proposition de grille d'évaluation des réalisations est formulée. Elle se structure en deux volets : d'une part des critères d'encadrement qui visent à s'assurer que les conditions favorables au développement des actions concrètes attendues de la part des éco-zonings sont bien remplies, d'autre part des critères de performance qui mesurent la situation initiale et les progrès obtenus dans les domaines pertinents pour la zone d'activité économique considérée. Pour devenir opérationnels, les divers critères proposés doivent encore être traduits en indicateurs, lesquels devront être validés et étalonnés. La recherche met en exergue l'importance

fondamentale du réseau d'acteurs et de la prise en charge active des aspects organisationnels, l'intérêt d'une approche d'amélioration continue, progressant pas à pas. Si elle pointe les difficultés d'organiser la complémentarité des entreprises, elle montre néanmoins l'existence de larges possibilités à valoriser notamment en termes de synergies de mutualisation. Enfin, elle souligne l'importance des attentes des parties prenantes vis-à-vis de la problématique énergétique.

Intervenant 2

Stijn Vannieuwenborg

Leiedal, Vallée de la Lys

Leiedal est une association intercommunale polyvalente, qui coordonne le vaste développement socio-économique et spatial de la région de Courtrai. La réalisation de zones d'activités est au cœur de l'action menée par Leiedal.

Durant les dernières années, l'entreprise durable est devenue un important thème de société. C'est pourquoi l'intercommunale Leiedal a résolument opté pour prendre de l'essor et travaille depuis plusieurs années sur le développement de zones d'affaires de plus en plus durables. Evolis est la réalisation la plus récente et par conséquent, la plus durable. Cette durabilité se traduit par la qualité de l'image et les aspects économiques, écologiques et sociaux.

Liens utiles :

www.evolisbusinesspark.be

www.leiedal.be

www.electrawinds.be

Le débat

Synthèse par Florence Brevers

Le débat met en évidence le fait que l'un des principaux freins aux projets de type "éco-zoning" est la mentalité des entrepreneurs et notamment la culture du secret. La création d'un réseau d'acteurs et la mise en œuvre d'une approche incrémentale sont capitales. La première étape de mise en œuvre des principes d'écologie industrielle porte généralement sur les aspects de sécurité (vols dans les entreprises) ou de gestion des espaces verts ; il s'agit là de synergies de mutualisation. Une telle démarche commune entraîne des économies d'échelle pour les entreprises participantes et instaure un climat de confiance. Une fois cette confiance établie, il devient alors possible d'envisager d'autres actions plus risquées du type synergies de substitution.

Concernant le domaine d'application de l'écologie industrielle, la rénovation des ZAE existantes constitue un champ d'application majeur, par rapport à la conception de nouveaux projets. Dans ce cadre, la présence de deux-trois entreprises "locomotives" est primordiale, sous peine de voir la démarche s'essouffler (par exemple avec l'épuisement des subsides) ; on parle alors de parc « auto-organisé ». Une autre façon de favoriser la conception d'un éco-zoning est de planifier (au sein d'un même parc ou d'une zone plus large) l'implantation d'entreprises

complémentaires ; c'est alors une affaire de temps et de choix politiques (choix de panachages d'activités). Cette « opposition » entre parc planifié et auto-organisé pourrait s'estomper d'elle-même : selon certains, les entreprises sont soumises à tant de législations environnementales qu'elles seront tôt ou tard contraintes d'examiner les possibilités offertes par l'écologie industrielle et les synergies. Un autre champ potentiel d'application de l'écologie industrielle consisterait en l'élargissement de la démarche au-delà de l'échelle de la ZAE. Malgré la difficulté pour les entrepreneurs de « franchir le pas » au-delà des ZAE, une ouverture à d'autres échelles (par exemple, une agglomération) permettrait de donner plus de résilience au système.

Par rapport à tout cela, une remise en perspective s'impose. Les démarches visant à la mise en œuvre d'éco-zonings sont à envisager dans un contexte plus large : un zoning tel qu'Evolis, bien qu'il représente une initiative tout à fait intéressante, entraîne un effet darwinien et l'exclusion des entreprises les plus polluantes qui ne s'inscrivent pas dans la logique du parc. Cela entraîne un report du problème ailleurs (souvent à l'étranger) et ne permet pas toujours de contribuer à la diminution de la pression globale sur l'environnement.